ARCHIVES MAIRIE

Numéro 53

Bulletin communal

MAIRIE DE ST-ROMAN-DE-CODIÈRES

MAIRIE

St Roman

de Codières

Le secrétariat de la mairie est ouvert sauf exception,
le mardi 10h à 17 h
Le vendredi 10h à 12 h
Et de 14h à 17 h

Tél et fax :
04 67 81 30 50

E-mail :
mairiestroman@orange.fr

Année 2009 août



Source Photo : flickr

Sommaire :

- Compte rendu du conseil du 29 juillet 2009
- Les festivités et évènements marquants de l'été
- La vie des associations
- Tribune libre
- Quelques infos utiles

Editorial

En ce milieu d'été nous profitons de la présence de nombreuses personnes sur notre commune, notamment dans les résidences secondaires pour publier ce bulletin qui rend compte du dernier conseil municipal, du bilan des diverses festivités qui se sont déroulées à St Roman depuis quelques temps.
Nous souhaitons à tous une bonne fin d'été, et aurons le plaisir de vous retrouver à la rentrée.

La commission information



Extraits de Compte rendu du conseil municipal du 29 juillet 2009

Réalisé par la commission information

Nous rappelons que le compte-rendu officiel du registre des délibérations est consultable en mairie.

Le vingt-neuf juillet deux mil neuf à 20h 30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni salle de la mairie sous la présidence du maire, Philippe Pibarot. Tous les conseillers étaient présents.
Lecture du compte-rendu du conseil municipal du 10 juin 2009, approuvé et paraphé par les conseillers.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Philippe Pibarot a tenu a remercier le Comité des Fêtes pour les prestations offertes lors de la fête champêtre.

ORDRE DU JOUR :

TRAVAUX DE LA COMMISSION « AMÉNAGEMENT DU BOURG, BERGERIE, GARAGE »

Garage municipal :

Plusieurs possibilités ont été étudiées pour l'emplacement de ce garage dont un sous la mairie, ou le long de l'ancienne route. Le propriétaire n'a pas désiré nous vendre le petit bout de terrain nécessaire.
Pour de multiples raisons (accessibilité, sécurité, présence de réseaux : eau, électricité) nous avons abandonné les autres propositions, et retenu l'option dite de « la placette ». *Le principe est adopté à l'unanimité*
La construction doit se faire rapidement pour pouvoir abriter la camionnette, le tracteur etc... Une commission resserrée est constituée autour du maire afin de finaliser le volume utile et son aménagement.

Le futur garage municipal se situera au lieu dit « la placette »

Bergerie :

Le maire a présenté, une idée en accord avec la commission, d'un agrandissement au sud-ouest d'une quarantaine de m2, indispensable à l'aménagement d'un lieu communal avec ses contraintes et ses services (2 WC dont un pour personnes handicapées). La commission a fini par opter pour un agrandissement à l'est avec décrochement en hauteur et en largeur. Une étude succincte effectuée bénévolement par les architectes de l'école de Bourras est présentée au conseil et aux personnes présentes dans la salle.
Le principe est accepté à l'unanimité.
Une commission resserrée, autour du maire et des architectes, doit concrétiser le projet, quant aux ouvertures à créer (les façades Nord restant intactes), et à l'importance des différents locaux, et de l'énergie qui sera utilisée (panneaux solaires ?). Toutefois, le branchement ERDF, reste indispensable à l'organisation d'éventuelles fêtes.

(suite)



Place du village :

Nous revenons sur les différents projets qui avaient été affichés en mairie mais ne faisant pas l'unanimité aujourd'hui. Il faut continuer à travailler notamment sur la place qui sera donnée aux voitures et sur l'espace réservé aux enfants.

Indemnité allouée au percepteur (environ 200 € par an)
Devant l'étonnement qu'il faille compléter les émoluments du percepteur qui bénéficie déjà de son salaire normal, il est convenu de voir si, à l'avenir, il serait possible de contester cette opération. Accord à l'unanimité.

Modification statuts de la communauté de communes

Cette modification technique et formelle afin de se mettre en conformité avec la loi est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES



Transports scolaires :

Il faut rappeler que le conseil général du Gard a confié la gestion des transports scolaires du Gard à l'entreprise 4TDG TRANSPORTS (Véolia + des groupements de transporteurs locaux) , que cette décision a été prise et votée que le 23 juillet 2009, ce qui explique l'organisation un peu précipitée du ramassage scolaire. Cette entreprise sous-traite à certains transporteurs locaux qui eux aussi sous traitent à d'autres. (notons ici une certaine solidarité entre transporteurs locaux qui pour certains se verraient sans contrat de transports scolaires, donc sans travail).
L'entreprise MONTET prendra en charge les deux lycéens de la commune,
les transports BRIGNOLO pour le collège.
Nous n'avons pas encore les horaires précis de ces deux transports.
Pour le primaire, il nous est conseillé de continuer avec la régie de Sumène comme par le passé. Un détour par BOURRAS sera effectué pour le ramassage St Roman / Recodier : départ 8h / retour 17h49. Le deuxième ramassage de la vallée du Savel départ 8h10 retour 17h50. Les horaires seront joints en annexe.

Zonage d'assainissement :

Il doit être effectué avant la fin de l'année. Cela consistera en une analyse des sols, à produire un état des lieux, et à rechercher des systèmes adaptés.. Cela précédera, comme nous l'avons déjà indiqué dans d'autres bulletins la mise en place du SPANC (au plus tard le 31/12/2009) qui, lui, sera chargé individuellement du contrôle et d'un conseil personnalisé.



En préambule de ce travail, un questionnaire sera remis à chaque propriétaire, une aide sera apportée au remplissage de ces documents. Luc Villaret et la commission Eau / assainissement

Divers :

- Lecture est faite d'une lettre de Luc Villaret qui sollicite l'utilisation de traversiers parcellés comme ci : C18, C19, C1429 au lieu dit Font du Borgne pour une superficie de 5021 m² appartenant à la commune, au-dessus de Ferrier. La location serait faite au prix du marché bien qu'il n'y ait qu'un accès difficile et des murs à refaire. A étudier après consultation des autres agriculteurs de la commune pouvant être intéressés. Une proposition de prix de location est faite à 45 €/an avec exonération les 3 premières années pour remise en état global du site ;



- Des devis nous sont parvenus un achat éventuel de tentes « BARNUM »indispensables pour nos manifestations festives et culturelles, Jusqu'à présent le conseil général nous prêtait des tentes, qui pour des raisons de sécurité ont été retirées de la circulation. D'autres devis devront être demandés.

- certaines personnes s'inquiètent de l'utilisation de la terrasse de la mairie par les enfants lors de diverses manifestations, des incidents ont eu lieu et une demande est faite afin que cette terrasse puisse être fermée au public par une barrière amovible temporaire. Cela sera fait suivant l' acceptation du conseil.

- Information est donnée : le SIVOM de Sumène est en charge à nouveau de la gestion d'un plan « patrimoine ». Il faut rappeler que, dans ce cadre, l'aménagement extérieur de la mairie avait été largement subventionné il y a quelques années. Nous en saurons plus dans quelque temps.

- Demande est faite sur les modalités d'une éventuelle participation financière possible de la commune à l'école de musique de la communauté de communes du pays Viganais, et de l'école de musique de Ganges. Renseignements seront pris.



- IL est demandé que dans l'avenir, le cimetière soit nettoyé notamment avant la fête, car de nombreuses personnes viennent s'y recueillir à cette occasion.

Raccordement au réseau d'eau communal du terrain d'Adrienne Lautric :

Cette question est abordée, suite à l'émotion suscitée par cette opération pour laquelle notre maire, vu l'urgence, n'a pas cru bon d'attendre le conseil municipal pour donner son accord.
Il s'explique, indiquant le caractère urgent de cette opération, n'engageant en rien les finances de la commune, puisque les travaux étaient pris en charge financièrement par le demandeur.
D'autre part, il indique qu' un contrat spécifique, précaire et n'ayant rien à voir avec le contrat normal AEP, a été préparé, dont il rapporte les termes et la teneur au conseil. La fourniture temporaire de cette eau étant limitée à 30m3 par an, et l'utilisation réservée uniquement à l'arrosage en raison de la présence de plomb dans les terrains du village.
Il faut savoir que le débat fut passionné et que des mots comme «favoritisme », « légalité », « transparence » etc. furent prononcés.
Le maire a décidé de convoquer le conseil municipal très prochainement pour un vote, ce sujet n'étant pas à l'ordre du jour, nous n'avons pu nous prononcer ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

DEVISE REPUBLICAINE



Un oubli ? Un anti-républicanisme assumé ?
Force est de constater que la plupart de nos communes cévenoles n'affichent pas au fronton de leurs mairies la devise issue de la révolution française :
« Liberté - Égalité - Fraternité ».
Bien que des esprits chagrins prétendent, à juste titre, que cette ancienne coutume ne soit pas respectée, le maire Philippe Pibarot
a tenu à affirmer :
« qu'il est un combat de tous les jours de faire en sorte que ces mots ne soient pas vains ». En cette cérémonie du 14 juillet et avec l'accord unanime de mon conseil municipal, nous inaugurons le scellement de ces pierres qui, nous l'espérons, rappelleront à nos enfants que des hommes et des femmes
se sont battus voilà plus de 200 ans pour un avenir plus équitable .
C'est autour d'un apéritif convivial que la population de St Roman a continué à se poser la question ?

Ce ne peut être qu'un oubli !

Les festivités et évènements de cet été



21 juin 2009 Repas annuel de l'association St Roman d'amour

A la bergerie s'étaient réunis les membres de l'association et les habitants invités pour ce repas annuel qui s'est déroulé dans la bonne humeur et le repos comme vous pourrez le voir dans la photo prise ce jour !

La Friperie

Le 11 juillet 2009 une friperie était organisée au col pour le bonheur de tous ravis de pouvoir trouver l'habit rare !

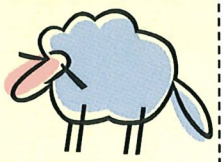


Espace culturel, bibliothèque municipale

Depuis le 26 mai, date d'ouverture de notre espace culturel, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'aujourd'hui 90 personnes se sont inscrites à la bibliothèque. Résultat inespéré pour notre petit village. « Tournez manège » Consultations, emprunts, discussions, connaissances avec des gens de passage dans un lieu qui invite à prendre son temps, à se poser, et se promener au milieu des livres à découvrir.
Une réunion est prévue le 19/08/2009 avec l'équipe de bénévoles pour établir le bilan des premiers mois et préparer la rentrée.

Repas du Berger

Comme chaque année une quarantaine de personnes s 'étaient rassemblées pour le traditionnel repas du mouton sur la place qui fut l'occasion de commenter les dernières nouvelles communales ! Merci à Bernard Passet de nous avoir régalés une fois de plus !



A vos plumes et crayons !

Vous souhaitez vous exprimer, vous pouvez le faire au travers de ce bulletin,

nous réserverons le meilleur accueil à vos écrits.

La commission information : M Tasset, R Saléry, M F Tramontana, S Fenétrier, N Sordoillet

La fête de Yaïka et de los ninos de Veracruz

Cette année la fête de soutien aux associations Yaïka Solidaire (Burkina Faso) et Ninos de Veracruz (Colombie), (dite FETATITO en hommage à notre ami chanteur argentin Tito qui a permis en 2000 que cette fête existe et qui a hélas, quitté bien trop tôt ce bas monde, quelques jours après sa dernière prestation à Saint Roman en 2002) n'aura pas été placée sous le signe de l'habitude en effet l'orage qui menaçait depuis le matin ne s'est finalement décidé à éclater que vers 18h30 pour durer plus de deux heures la désorganisation partielle occasionnée par ce fâcheux contretemps n'a heureusement que peu duré. En effet grâce à la bonne volonté de tous, musiciens, techniciens sons et lumière, organisateurs et amis qui participent, ainsi que la présence persistante du public qui continuait à arriver et l'accueil de l'équipe municipale dans la salle de la mairie, 2 des 3 groupes prévus ont quand même pu assurer en acoustique une prestation de qualité. Si Ivoire Petit Son a dû abdiquer face à cet inconvénient technique, Morgana, los Rowan et Mélanie nous ont doucement emmené vers des mélodies chaleureuses de tango et autres folklores espagnols ou sud américain, puis les "muchachos" de Caminos ont continué notre voyage en nous transportant au delà de nos frontières vers des rythmes festifs traditionnels bien latinos, dans une salle comble et chauffée à blanc; enfin, dans le feu de l'action, les amis de la Batoucada du Ganges Bang, nous ont fait danser sur leurs percussions enthousiastes et dynamiques pour achever tard dans la nuit et en beauté une soirée qui s'annonçait mal partie.



Cette 8ème soirée de soutien aura donc finalement permis de dégager un bénéfice d'environ 1200 euros, soit 600 euros par association, ce qui permet autant au Burkina Faso qu'en Colombie d'appuyer beaucoup d'initiatives. Nous remercions toutes les personnes présentes, ainsi que tous les amis qui se joignent à nous pour la réalisation cette fête. Nous espérons être encore au RV l'année prochaine, cette fois dans les conditions optimales de réussite!!!

Sortie à la grotte de Pompignan



Jeudi 30 juillet, rendez-vous était pris dès 14h sous les platanes de St Roman pour une expédition pas comme les autres :

Adèle, Oscar, Philaé, Ulysse, Théophile, Manon, Quentin, David, Antoine, Baptiste, Lucas, Albin, Charles, Zaccharie, se sont retrouvés sous la conduite de Roland Saléry, accompagnés de Stéphane Bonjour, Frédéric Goulème, Pierre Hans et Frédéric Pascal et ont rejoint en voiture le bois de Monnier à Pompignan.

Là, ils ont pénétré à l'intérieur d'une grotte bien dissimulée dans la végétation de la garrigue et ont entamé un périple de plus de trois heures jusqu'à un lac souterrain dans la fraîcheur bienfaisante du sous-sol.

Ils ont pu admirer les nombreuses formations calcaires typiques ornant les plafonds :stalactites et stalagmites, draperies diverses, et quelques bosses sur les têtes étourdies ont bien sûr ponctué le parcours !



Ils se sont également fait quelques sensations fortes dans les passages les plus abrupts avant de remonter à la surface pour retrouver la chaleur extérieure.

Inutile de préciser que le soir, lave-linge et bacs à douche ont du digérer des doses inhabituelles d'argile séchée collée sur les vêtements et la peau des participants.



Merci Roland !

Fête champêtre organisée par le comité des fêtes

Cette année, nous avons pu reprendre les dates habituelles de la fête de St Roman, soit le dernier week-end de juillet.

Dès le samedi, la foule s'est retrouvée nombreuse pour ce rendez-vous annuel, et la partie de boules a ouvert les festivités avec 19 équipes présentes sous la chaleur.

Les 300 repas prévus n'ont pas suffi à répondre aux demandes mais heureusement frites et saucisses (ces dernières de fabrication maison par notre président...) ont rassasié les malchanceux arrivés un peu tard.

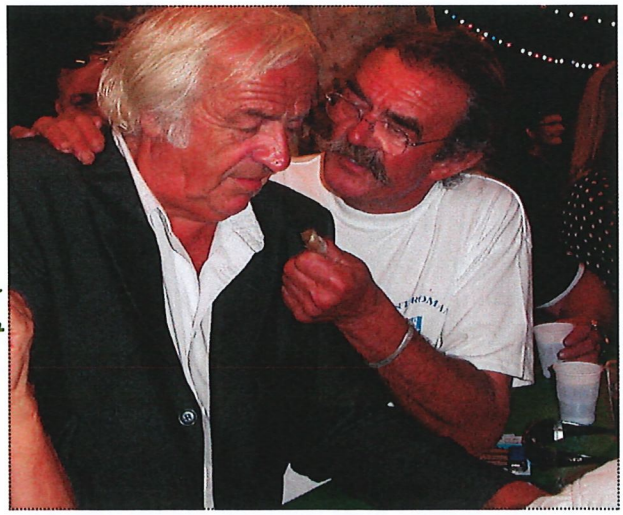
Les « Littles » nous ont rappelé les tubes des Beatles et les années 60, puis l'orchestre a lancé le bal vers minuit devant des tables bien occupées.

Dimanche, un nouveau concours de boules voyait la victoire de l'équipe « Deshons » organisatrice, qui a aimablement reversé l'enjeu au Comité des Fêtes ; et dans la soirée le repas, à nouveau, a rassemblé des convives heureux de se retrouver, en nombre moins important, toutefois.

Comme toujours le bar était le centre de conversations animées, sonores et passionnées qui se sont poursuivies tard dans la nuit, après que les danseurs eurent quitté la piste.

Le lundi, toute l'équipe du comité, aidée par quelques bonnes volontés, a remis en ordre tout le matériel et nettoyé la place et ses abords.

Encore merci à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des festivités et rendez-vous bientôt pour le bilan.



M. Le Maire P Pibarot,
et B Boubals Président du Comité des fêtes
Mais quelle est donc la teneur de cette conversation
au creux de l'oreille ?

Tribune Libre

Les conditions dans lesquelles la plupart des conseillers municipaux et les habitants de notre commune ont récemment appris qu'un compteur eau était installé au col de St Roman pour le jardin de Monache, ont pour le moins surpris, pour ne pas dire irrité. En effet, rien n'avait transpiré de cette intention, ni en conseil, ni de façon informelle ; et c'est au moment où les travaux d'enfouissement du tuyau ont été engagés que chacun l'a appris ou plutôt constaté...
Peu après ces travaux, un conseil municipal a eu lieu, le 29 juillet, au cours duquel Philippe Pibarot a fourni des explications très peu convaincantes pour justifier sa décision.

Il a pris argument de présence de plomb au village pour expliquer la nécessité de fournir de l'eau aux 2 familles exploitant un jardin en dehors de la zone incultivable, et il a minimisé l'importance de ce prélèvement d'eau par le fait qu'un contrat précaire sur de faibles quantités était établi.

Il nous a donné lecture de ce contrat, fraîchement rédigé et a précisé qu'il ne donnait pas lieu au paiement d'un abonnement !

Face aux protestations auxquelles il s'est trouvé confronté, le Maire a reproché aux conseillers municipaux mécontents de ne pas être venus plus tôt et directement discuter avec lui de la meilleure manière de régler la question, oubliant au passage qu'à aucun moment il n' avait informé qui que ce soit et que la décision avait été prise seulement par lui et Adrienne Lautric, 1er adjointe, et propriétaire du jardin concerné.

Nous tenons à rappeler avec force que la règle est de ne pas transférer d'eau d'un bassin versant à un autre ; or c'est précisément le cas ici, ce qui est d'autant plus inacceptable qu'il avait été dit lors d'un précédent conseil municipal, qu'aucune exception ne serait faite afin d'éviter les précédents.

D'autre part, l'absence d'abonnement et le mode de raccordement (avec un compteur unique en son genre sur St Roman) créent une différence de traitement indéfendable auprès des habitants.

Enfin, il est à noter que le contrat particulier rédigé pour l'occasion, l'a été, de toute évidence, dans la précipitation et sous la pression des protestations parvenues aux oreilles du Maire. Ce qui amène à penser que sans l'expression de ce mécontentement, ce branchement litigieux aurait pu être purement et simplement une adduction d'eau potable en bonne et due forme, ce qui est extrêmement inquiétant.

Il y a un an environ, une gestion transparente, promise aux habitants de St Roman avant les élections, a été votée à l'unanimité par l'ensemble des conseillers municipaux dans un projet de mandature.
Dans les circonstances présentes, c'est précisément l'unilatéralité, tant reprochée aux gestionnaires précédents, qui a dirigé la prise de décision.
Cette politique du fait accompli dessert l'esprit de cohésion de l'équipe municipale et instille la méfiance parmi les habitants, en alimentant les fantasmes sur les intentions de cet aménagement.
Dans les jours qui ont suivi le CM du 29/07, le Maire a fait parvenir un courrier à chaque conseiller pour annoncer l'abandon du branchement d'eau concerné et la mise en route d'un règlement intérieur pour l'adduction d'eau potable sur la commune.

A l'occasion de cette affaire, nous réaffirmons plus que jamais que notre vigilance est nécessaire au sein de ce conseil municipal et que nous continuerons à l'exercer avec tout le sérieux et la conviction que les habitants de St Roman attendent.

Jean Aigon de Montredon - Benoît Boubals - Roland Saléry - Nathalie Sordoillet - Claude Torrégrosa

Tribune libre

A la tribune libre ci contre, je répondrai ceci :

- Ce sont deux de mes adjoints, qui les premiers, sont venus me trouver pour me demander des précisions sur la décision que j'avais prise et me mettre en garde contre les rumeurs fantaisistes qui se développaient à son sujet.

- J'étais évidemment convenu avec Adrienne Lautric que cette adduction d'eau était strictement limitée dans son objet (un jardin potager collectif), dans sa durée (quatre mois par an), et que ses modalités financières n'avaient rien à voir avec celles d'un contrat A.E.P classique.
- « À quelque chose malheur est bon », cette affaire m'a permis de me rendre compte de la nécessité d'élaborer un règlement intérieur pour notre réseau A.E.P.
Une tempête dans un verre d'eau !! *P. Pibarot*

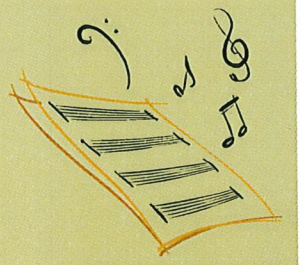


Appel à tous !

Le comité des fêtes est à la recherche de vieilles photos illustrant le passé à St Roman.
Sortez vos albums, vos boîtes, demandez à votre famille : des photos de personnes ayant vécu à St Roman, de paysages, de fêtes, de travaux saisonniers etc....
Cela nous permettrait de faire une projection avant une soirée « Brasucade »par exemple.
Vous pouvez confier vos photos à :
Benoît Boubals - Roland Saléry pour la vallée du Recodier
Max Deshons - Lysiane ou Patrice Langevin pour la vallée de Bourras
Marie-France Tramontana - Claude ou Josette Torrégrosa pour la vallée du Savel - Nathalie Sordoillet pour le Village et Le Peyridier
Nous utiliserons vos photos avec précaution et vous les rendrons sous 3 semaines environ.
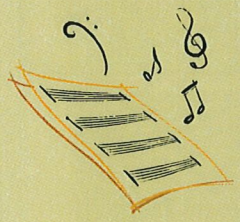
Quelques dates à retenir !

Kermesse au Temple de Bourras	23 août 2009
Marché du terroir , producteurs, artisans,	13 septembre 2009
Soirée dansante « musiques du monde » Organisé par l'association « Teuf Teuf »	26 septembre 2009



La marche des conteurs

Dimanche 2 août 2009, une cinquantaine de spectateurs rassemblés au village on pu écouter les histoires malicieuses, émouvantes, et poétiques distillées par les conteurs de la 3ème marche « une dralha per viure ».
Venus de Soudorgues par les sentiers et progressant vers Millau, les conteurs ont su réveiller images et sensations avec leur art de la parole.
Un apéritif et un frugal repas leur fut servi, hébergés chez quelques hôtes de la commune, ils sont repartis lundi matin vers Sumène emportant avec eux leurs rêves.
Qu'ils en soient remerciés et peut être à l'an prochain pour une prochaine marche !



Le marché de St Roman

C'est maintenant un rendez vous chaque fin de semaine comme prévu se tient le samedi matin sur la place, le marché ! Occasion de se rencontrer, de discuter, de faire quelques emplettes le tout quelquefois en musique.
Félicitations aux organisateurs !



Horaires du ramassage scolaire école primaire

8 h 00	Le village		
8 h 05	Bourras		
8 h 12	La Coste		
Arrivée école		8 h 25	
Retour départ Sumène		17 h 29	
8h10	Le Mazel		retour 17h50
8h 13	La Figuière		retour 17h47
Arrivée à Sumène à		8 h 23	
Départ de Sumène à		17 h 27	

COMITÉ DE RÉDACTION : MICHEL TASSET, SYVIE FENÉTRIER, ROLAND SALÉRY, NATHALIE SORDOILLET, MARIE FRANCE TRAMONTANA